





Liste des sigles et abréviations

AENF - Alphabétisation et Education Non Formelle

CEA - Commission Economique pour l'Afrique

CPO-UNDAF - Comité de Pilotage et d'Orientation de l'UNDAF

CTD - Collectivité Territoriale Décentralisée

CSI - Centres de Santé Intégrés

DAO - Delivering as One

DG-COOP - Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale

DSCE - Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

DSRP - Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté

EDS - Enquête Démographique et de santé

FOSA - Formations Sanitaires

GICAM - Groupement Inter-patronal du Cameroun

IDH - Indice de développement humain

INS - Institut National de la Statistique

MINEPAT - Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

MINREX - Ministère des Relations extérieures

M&E - Monitoring ans Evaluation (Suivi-évaluation)

PLANUT - Plan Triennal d'Urgence pour l'accélération de la croissance

PME - Petite et Moyenne Entreprise

PMT - Programme Management Team (Equipe de gestion des programmes)

PNEFP - Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

PTSJ - Plan Triennal Spécial Jeunes

RNDH - Rapport National de Développement humain

RCP - Stratégie pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix

SNU - Système des Nations Unies

SRMNIA - Santé de la Reproduction, Maternelle, Néonatale, Infantile et des Adolescents

UNCT - United Nations Country Team (Equipe-Pays du Système des Nations Unies)

UNDAF - United Nations Development Assistance Framework (Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement)

UNDSCF - United Nations Sustainable Development Cooperation Framework

VAE - Validation des Acquis de l'Expérience

VBG - Violences Basées sur le Genre

VIH - Virus de l'immunodéficience humaine

Introduction, Objectifs et Méthodologie

Introduction

Le Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF) du Cameroun pour la période 2018-2020 conclu entre le Gouvernement du Cameroun et l'ensemble des 16 Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies au Cameroun s'articule autour de quatre piliers à savoir : (i) Développement des opportunités d'emplois décents et de l'inclusion sociale ; (ii) Santé et Nutrition ; (iii) Education et formation professionnelle et (iv) Résilience, relèvement précoce et Sécurité alimentaire. Il constitue le cadre de référence de l'ensemble des interventions du Système des Nations Unies (SNU) au Cameroun en vue de contribuer à l'atteinte des aspirations et objectifs nationaux de développement et réaliser une avancée concrète pour un Cameroun émergent en faveur du peuple camerounais tel que le stipule la vision 2035 du Cameroun et les priorités nationales contenues dans le Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) 2010-2020. L'UNDAF 2018-2020 se focalise prioritairement dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est qui sont particulièrement touchées et affectées par les crises sécuritaires et humanitaires dues principalement aux attaques de Boko Haram et à la crise des réfugiés centrafricains. Sa mise en œuvre s'est étendue aux régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest où ont émergés des défis humanitaires et sécuritaire causés par des troubles socio-politiques.

Cette revue qui couvre la période du 1er Janvier 2018 au 31 Juillet 2019, se veut interne. Une évaluation finale indépendante de l'UNDAF 2018-2020 est prévue en 2020.

Objectif général

Cette revue interne vise à dégager les principales leçons apprises, les ajustements nécessaires et les recommandations pour renforcer la seconde phase de la mise en œuvre de l'UNDAF 2019-2020. Il s'agit de faire un examen à mi-parcours de la cohérence, la pertinence et la performance des interventions menées dans le cadre de l'UNDAF au cours de la période allant du 1er Janvier 2018 au 31 Juillet 2019. Cette revue permettra d'identifier et de valider d'un commun accord les ajustements nécessaires et préparer le développement du nouveau cadre de développement UNDSCF¹.

De manière spécifique, il s'est agi de :

Déterminer la pertinence de l'UNDAF par rapport au contexte actuel;

Examiner l'efficacité et l'efficience des interventions, ainsi que les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats ;

Analyser les mécanismes de gouvernance, de la mise en œuvre (DaO²), du suivi et de l'évaluation de l'UNDAF;

Relever les principales leçons apprises et formuler des recommandations.

Méthodologie

Elle consiste essentiellement en une revue et exploitation documentaire, puis l'élaboration du rapport et sa validation par le UNCT³ et le gouvernement.

Un comité de rédaction a été mis en place et s'est réuni lors d'un atelier tenu à Douala en Août 2019, pour réaliser cette revue et rédiger le rapport.

La revue documentaire a porté sur l'analyse des rapports de mise en œuvre 2018 et mi-2019 des interventions des agences sectorielles et les plans de travail 2018 et 2019 dans le cadre de UNDAF 2018-2020.

L'Assurance qualité du rapport de la revue interne de UNDAF 2018-2020 a été réalisée par le groupe Suivi et Evaluation de l'UNDAF.

La validation du Rapport final de la revue interne de UNDAF 2018-2020, s'est faite au cours d'un atelier tenu à Yaoundé, en octobre 2019, regroupant les représentants du Gouvernement et des agences du système des Nations Unies (SNU), ainsi que les partenaires techniques et financiers (PTF), les partenaires sociaux et la Société Civile.

¹ United Nations Sustainable Development Cooperation Framework

² DaO: Delivering as One 3 UNCT: United Nations Country Team

Analyse du contexte

Contexte

Contexte politique.

Le pays connait trois crises qui se succèdent et se juxtaposent les unes aux autres sur son territoire et qui menacent la paix et la sécurité des personnes et des biens : 1) la crise de Boko Haram dans la région de l'Extrême Nord ; 2) la crise des réfugiés de la République Centrafricaine et le banditisme au Nord, dans l'Adamaoua et à l'Est ; 3) la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest avec des revendications séparatistes. À cause de ces différentes crises, plus d'un million de personnes sont actuellement déplacées et 4,3 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire.

Dans le cas de la crise du Nord-Ouest (NW) et du Sud-Ouest (SW), selon les estimations sommaires réalisées par le Groupement Inter-Patronal du Cameroun en juillet 2018¹, la crise a déjà coûté 2 153 192 651 de franc CFA de destructions de biens immobiliers, de matériels roulants et meubles. Le manque à gagner en termes de Chiffres d'Affaires a été estimé à plus de 269 milliards de francs CFA dans les secteurs investigués et près de 6 milliards de francs CFA de recettes fiscales pour l'Etat. Dans l'ensemble, près de 8 000 emplois relevant du secteur formel sont aujourd'hui menacés en plus des 6 434 emplois déjà perdus sur les sites en arrêt de production des agro-industries. (RNDH 2019, p133).

En réponse à ces crises, le Gouvernement a mis en place la Stratégie pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix (RCP) dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est pour la période 2018-2022². En 2019, le Cameroun a accédé aux Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies, pour appuyer des initiatives internes de consolidation de la paix et du vivre ensemble dans les domaines de la décentralisation, de la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme, et pour la mise en œuvre du programme national de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration (DDR).

Depuis 2018, le Cameroun est dans un cycle électoral, avec une élection présidentielle en octobre 2018, et qui sera suivie par des élections législatives et municipales et régionales prévues en 2019.

Contexte social.

Selon le rapport de l'Examen national volontaire ODD de juin 2019, des progrès appréciables ont été relevés dans certains secteurs tels que l'éducation, malgré la persistance des inégalités entre riches et pauvres, entre les régions et entre les populations urbaines et rurales en matière d'accès aux services sociaux de base. Ces inégalités continuent d'être impactées par la qualité de l'éducation fortement atténuée par l'insuffisance et/ou l'inégale répartition des infrastructures et des ressources humaines sur le territoire.

1 GICAM (2018). Insécurité dans les régions du Sud-Ouest et Nord-Ouest, conséquences économiques et impacts sur l'activité des entreprises. Juillet 2018. 2 Le RCP est en attente de validation par le Chef du Gouvernement De plus, on observe que la baisse de la mortalité amorcée depuis près d'une décennie a davantage profité aux enfants issus des ménages aisés qu'à ceux des ménages pauvres, qu'en plus des contraintes liées aux disparités de l'offre, les croyances et pratiques socioculturelles continuent à pénaliser la jeune fille.

Pour corriger ces tendances, le Gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et financiers a engagé des investissements importants (accroissement des ressources humaines dans les secteurs de la santé et de l'éducation et la construction de nouvelles infrastructures) qui à terme, contribuent à améliorer l'offre et l'accès des populations aux services sociaux de base de meilleure qualité. Cependant, bien qu'appréciable dans une conjoncture difficile, les allocations budgétaires publiques aux secteurs sociaux n'atteignent pas encore les normes recommandées par les accords internationaux auxquels le Cameroun a souscrit³.

Contexte économique.

L'économie nationale a montré des capacités de résilience appréciables face aux chocs endogènes et exogènes. L'effet bonifiant attendu des investissements publics sur l'économie n'a pas permis de mieux soutenir la croissance économique inclusive et le progrès social. Le faible niveau de transformation des produits du secteur primaire limite toujours la création de la valeur ajoutée. La fluctuation des cours mondiaux des matières premières a privé l'économie nationale de ses principales sources de devises. L'incidence sur les revenus fiscaux non-pétroliers a affecté l'équilibre budgétaire. Ce contexte pourrait expliquer que les résultats de l'UNDAF aient été soutenus principalement par les fonds mobilisés par les agences onusiennes. En effet, la première décade 2010-2019 de la mise en œuvre de sa Vision de développement, le Cameroun s'est fixé comme objectif de réaliser un taux de croissance moyen annuel de 5,5 %. Cependant, bien que les performances de l'économie aient été bonnes de 2010 à 2015 avec un taux de croissance annuel moyen d'environ 4,9 %, elles n'ont pas permis d'atteindre le niveau fixé. De plus, du fait de la baisse des cours mondiaux des prix des matières premières, notamment le pétrole brut en 2015, ainsi que les crises sécuritaires qui sévissent dans le pays, le taux de croissance a chuté jusqu'à atteindre 3,5 % en 2017. Depuis 2018 on assiste à une reprise avec un taux qui s'est situé à 4,2%. Cette tendance pourrait être consolidée avec l'embelli du cours du pétrole en 2019.

Contexte environnemental.

Le Cameroun appartient au deuxième massif de forêt dense humide au monde derrière l'Amazonie mais devant l'Asie du Sud-Est et, est reconnu comme le dernier massif forestier tropical encore à peu près intact. Le paysage environnemental comprend à la fois des écosystèmes forestiers, aquatiques (continentaux et maritimes) et savanicoles. Les écosystèmes en présence contiennent l'une des plus importantes concentrations de la biodiversité en Afrique, dont un grand nombre d'espèces rares ou menacées. Ces écosystèmes sont fragilisés par une fragmentation et dégradation des composantes environnementales du fait entre autres, de pratiques agricoles non durables, une exploitation forestière et minière anarchique, et une pression croissance démographique qui contrarie l'intégrité environnementale. Ces menaces sont renforcées par les effets perturbateurs des changements climatiques. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Paris sur les Changements Climatiques, le gouvernement a engagé une série d'initiatives focalisées sur la mise en place d'un environnement institutionnel, technique, scientifique et financier habilitant pour encadrer l'opérationnalisation de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en prenant en compte l'ensemble des acteurs clés, y compris le secteur privé, la société civile et les communautés locales. La CDN du Cameroun est ancrée dans la vision que le pays a dessinée pour son devenir à l'horizon de 2035, celle de devenir un pays émergent. Cet objectif global s'accompagne d'un ensemble d'objectifs intermédiaires. A travers cette démarche inclusive, l'objectif national à long terme de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) est estimé à hauteur de 32% par rapport à un scénario de référence pour l'année

3 Accords internationaux: par exemple, dans le domaine de la santé la part du budget national alloué oscille entre 5 et 7% depuis 2011, ce qui est loin des 15% recommandés par l'Accord d'Abuja

cible (2035), et conditionné en partie par le soutien de la communauté internationale sous forme de financement, d'actions de renforcements de capacité et de transfert de technologies. Cette dynamique soutenue par le Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement a intégré dans cette perspective les éléments liés à la gestion des crises et catastrophes, et abouti à une proposition de 47 actions qui couvrent l'ensemble des composantes de l'environnement, y compris la déforestation et la dégradation de la biodiversité dans le Bassin du Congo.

Priorités nationales

Consolidation de la paix sociale et de la sécurité aux frontières. Les effets directs et indirects des crises tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire camerounais, se sont aggravés depuis l'année 2017. En plus de l'afflux des réfugiés et des déplacés internes ayant besoin d'assistance humanitaire, la circulation des armes légères entretient l'insécurité, obligeant le pays à déployer une réponse diplomatique et militaire. La réponse multidimensionnelle apportée à ces urgences a fortement affecté l'équilibre des finances publiques et certains investissements ont été retardés, voire annulés.

Consolidation des bases de la croissance économique. La relance d'une croissance inclusive, davantage diversifiée et créatrice d'emplois décents notamment pour les jeunes est une préoccupation de premier plan pour le gouvernement. Des mesures volontaristes ont été engagées par le gouvernement depuis 2010. Au rang de celles-ci on peut citer : la réalisation de plusieurs projets infrastructurels (énergétiques, routiers, portuaires, etc.) afin de booster l'investissement privé ; la modernisation des finances publiques avec notamment le passage à la budgétisation par programme pour accroitre l'efficacité de l'action publique, et, le renforcement du dispositif de lutte contre la pauvreté. Cependant, la croissance économique du Cameroun est en retrait du sentier prévu par la stratégie pour la croissance et l'emploi. La croissance camerounaise devrait atteindre 4.3% cette année. Trois facteurs ont permis ce rebond : l'augmentation de la production de gaz naturel, avec le démarrage des activités d'une nouvelle usine flottante de liquéfaction ; le léger repli du secteur pétrolier, et le dynamisme soutenu des secteurs de la construction, de l'industrie, du logement et des services.

Un vaste programme d'accroissement de la production agricole a été lancé en vue de satisfaire non seulement les besoins alimentaires des populations mais également des agro-industries, et de procéder à la modernisation de l'appareil de production par le développement des productions végétale, animale, halieutique et sylvicole; l'amélioration du cadre de vie ; la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration du cadre institutionnel.



Pertinence, efficience et efficacité de l'UNDAF 2018-2020

L'analyse de la pertinence de l'UNDAF 2018-2020

Le cadre de résultats de l'UNDAF 2018-2020 demeure pertinent et contribue à l'atteinte des priorités inscrites dans les documents de stratégies sectorielles adossés à la Vision 2035 du Cameroun et le DSCE. Les principaux défis identifiés au moment de la formulation de l'UNDAF 2018-2020 et du DSCE restent d'actualité, auxquels s'ajoutent de nouveaux enjeux dont le plus en vue est la résolution de la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Il convient tout de même de signaler que l'évolution du contexte socioéconomique actuel, eu égard aux nouveaux défis engendrés par la crise sécuritaire au Nord-Ouest et Sud-Ouest a conduit à une réponse humanitaire du SNU qui bien que non inscrite dans UNDAF 2018-2020, contribue à la gestion stratégique de l'Etat qui est l'une des priorités du DSCE.

L'analyse de l'efficacité de l'UNDAF 2018-2020

Rendu à 18 mois de sa mise en œuvre, une analyse des interventions des agences, fonds et programmes des Nations-Unies montre que la contribution à l'atteinte des résultats de l'UNDAF 2018-2020 est plus que satisfaisante, aussi bien du point de vue quantitatif que qualitatif.

Un regard critique porté à la fois sur les différents résultats planifiés et obtenus eu égard aux interventions conjointes planifiées pour opérationnaliser l'UNDAF 2018-2020 établit un lien direct avec chacune des contributions du Système des Nations Unies (SNU). A titre d'illustrations, avec les appuis multiformes du SNU à travers:

les effets 1.1 et 3.2 sur l'accès accru et équitable aux opportunités d'emploi décent et de formation professionnelle : le Cameroun a élaboré son document de Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (PNEFP). Comme appui à la mise en œuvre du Plan Triennal Spécial Jeunes (PTSJ), les jeunes et les femmes ont acquis des compétences entrepreneuriales ;

les effets 1.2 et 3.1 relatifs à l'accès accru des femmes et des groupes vulnérables aux mesures durables de protection sociale et à une éducation inclusive de qualité : les femmes ont accru leur représentation dans le processus électoral grâce aux actions ciblées du SNU qui ont permis de renforcer leurs capacités ;

les effets 2.1, 2.2 et 2.3 portant sur l'utilisation accrue et équitable des services de santé, de prévention et de prise en charge de la malnutrition : le SNU a appuyé le Gouvernement a renforcé l'offre et la demande de services pour les soins préventifs, curatifs et promotionnels de qualité en Santé de la Reproduction, Maternelle, Néo-natale, Infantile et des Adolescents (SRMNIA). Le SNU a contribué ainsi à la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle de la santé;

les effets 4.1 et 4.2 sur l'accroissement des capacités des population à la résilience aux chocs sociaux, économiques et environnementaux : le Cameroun maitrise davantage les facteurs de vulnérabilité. Comme contribution à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement du secteur rural et à la gestion stratégique de l'Etat, le SNU a renforcé les aptitudes du Gouvernement à apporter des réponses efficaces en matière de prise en charge des sinistrés.

Il va sans dire à l'examen du cadre des résultats de l'UNDAF 2018-2020, que les produits obtenus des interventions conjointes-clé du SNU à ce stade de mise en œuvre sont pertinents et concourent à la réalisation des résultats stratégiques du pays.

La revue du plan de travail conjoint des effets de l'UNDAF, montre à l'analyse que la quasi-totalité des activités planifiées ont été réalisées. Il importe de relever qu'en une année et demie de mise en œuvre, prenant en compte le niveau élevé de la plupart des indicateurs, il serait prématuré de s'attendre aux changements au niveau impact. De ce point de vue, l'examen de l'efficacité s'est fait beaucoup plus sous une forme descriptive et chiffrée, sur la base des réalisations attribuables aux appuis du Système des Nations-Unies (SNU). Par conséquent, pour rester dans la logique et l'esprit du présent UNDAF, cette revue devrait être complétée avec les réalisations attribuables aux engagements des partenaires sectoriels pour mieux apprécier les progrès et des changements obtenus de sa mise en œuvre et de ce fait, son efficacité. Un aperçu des résultats de la mise en œuvre de l'UNDAF sur la période couverte par la revue est présenté ci-après au point 4.

L'analyse de l'efficience de l'UNDAF 2018-2020

La mise en œuvre de l'UNDAF 2018-2020 a été peu efficiente eu égard d'une part aux insuffisances dans la mise en place et dans le fonctionnement des dispositifs de pilotage et de gestion, et d'autre part à la faiblesse des synergies entre agences dans la mise en œuvre. En effet, bien qu'ayant produit des résultats significatifs, la mise en œuvre du plan conjoint a connu une dispersion des ressources et des difficultés à s'arrimer à un chronogramme commun à cause de la disparité dans les modes de financement et de mobilisation des ressources des agences. La mise en commun (basket-funds) et la mobilisation conjointe des ressources constitueraient de ce fait des leviers essentiels pour la réussite du DaO.

Coordination Nations Unies / Gouvernement peu efficiente...

Au plan stratégique, il était prévu la mise en place d'un Comité de Pilotage et d'Orientation (CPO-UNDAF), pour superviser l'atteinte des résultats et donner des orientations stratégiques. Le CPO-UNDAF devait regrouper les Secrétaires Généraux des ministères sectoriels partenaires et les Chefs des agences des Nations Unies, se réunir semestriellement sous la Co-présidence du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et de la Coordinatrice Résidente du SNU. Au besoin, des représentants de la société civile et du secteur privé pouvaient être invités. Dans la période de la revue, aucune réunion du CPO-UNDAF ne s'est tenue. Toutefois, il faut relever que le SNU soutient le Gouvernement dans la coordination des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de la santé à travers des rencontres mensuelles régulières et le partage du point de vue des PTF par rapport à certains sujets qui pourraient fragiliser le système de santé.

Au plan technique, il était prévu la mise en place d'une Cellule Technique coordonnée par la Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale (DG-COOP) composée de techniciens du MINEPAT, de la Coordination du SNU et du PMT avec pour rôle principal, la préparation des réunions du CPO-UNDAF. Cette cellule n'a pas été mise en place bien que la DG-COOP ait assisté à plusieurs réunions du PMT, notamment, celles relatives à l'élaboration du plan de travail conjoint pluriannuel.

Groupes de résultats de l'UNDAF peu efficiente...

L'UNDAF 2018-2020 a prévu la mise en place des groupes de résultats en lien avec des mécanismes institutionnels existants, à savoir : Groupe 1 - Emploi : Comité Interministériel de suivi de l'Emploi (CISE) ; Groupe 2 - Inclusion sociale : Instance présidée par le MINAS (à créer) ; Groupe 3 - Santé et Nutrition : Comité de pilotage de la stratégie sectorielle de santé ; Groupe 4 - Education et Formation Professionnelle : Plateforme de partenariat secteur de l'éducation et Groupe 5 - Résilience et Sécurité Alimentaire : Instance présidée par MINATD et MINADER (à créer). La nécessité de redéfinir les missions des instances qui existent déjà pour leur attribuer le suivi de l'UNDAF avait été retenue. A ce jour, les représentants des ministères sectoriels dans les groupes résultats ne sont pas encore désignés. En ce qui concerne les instances à créer, elles ne sont pas encore mises en place. Dans l'attente de création et de désignation des représentants des administrations sectorielles dans ces groupes, le SNU a tant bien que mal tenu des réunions sur la base des 4 piliers de l'UNDAF.





© | BIT

A titre d'illustration, le Groupe Pilier 2 a tenu cinq réunions pendant les 18 mois sur lesquels porte la revue. Compte tenu de l'importance des problématiques santé et nutrition au Cameroun, le groupe suggère d'augmenter la fréquence des rencontres afin de discuter des progrès et trouver des solutions aux goulots d'étranglement.

Coordination interne au sein des Nations Unies :

Groupe de gestion de programme (PMT): ce groupe a joué un rôle capital dans le processus d'élaboration des plans de travail conjoints 2018-2020, y inclus le plan annuel de travail 2019. La proposition d'inclure dans le PMT le groupe de Suivi et Evaluation a contribué à renforcer la coordination, notamment pour la mise en fonction de la plateforme UNINFO et la rédaction du rapport annuel de l'UNDAF 2018. D'autre part, le lien entre le PMT/S&E avec l'UNCT est assuré, compte tenu de ce que les leads de ces groupes sont aussi membres de l'équipe pays.

Outils de mise en œuvre de l'UNDAF 2018-2020

Le plan de travail conjoint/budget commun et les programmes conjoints ont été retenus comme outils de mise en œuvre de l'UNDAF pour fédérer plusieurs agences à la réalisation des résultats escomptés. Cependant, l'unilatéralisme des agences pour la mise en œuvre des interventions conjointes constitue un frein à leur efficience.

L'élaboration du plan de travail conjoint a été un succès. Toutefois sa mise en œuvre a connu des limites. En effet, son élaboration n'a pas été suivie des modalités de mise en œuvre. Conséquence, pas de concertation entre agences pour explorer des synergies et complémentarités opérationnelles (timing, cibles, expertises et budgets) au moment de la mise en œuvre des activités inscrites dans le plan de travail conjoint, mettant de ce fait à mal non seulement l'esprit du Delivering as One (DaO), mais aussi l'efficience recherchée.

Les programmes conjoints : deux programmes conjoints de résilience ont été élaborés respectivement pour les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est et sont en cours de mise en œuvre. En outre, un programme conjoint de sécurité alimentaire est en cours de finalisation. Sur la base des acquis du projet H4+, un programme conjoint santé/nutrition a été développé. Même si cette initiative va dans le sens du DaO, il n'en demeure pas moins que sa mise en œuvre n'a pas connu jusque-là un véritable succès. Cette initiative mérite d'être davantage soutenue, notamment à travers une mobilisation collective de ressources par l'ensemble des partenaires engagés dans le processus.

On notera aussi pour apprendre des échecs, les efforts sans succès investis dans l'élaboration des projets conjoints. Le Projet d'appui au développement des territoires impactés par les déplacements des populations issues de la crise centrafricaine (Initiative GA SONGO) autour duquel les discussions stériles sur la répartition budgétaire entre agences n'ont pas permis de soumettre le projet dans les délais impartis entrainant de facto sa non-recevabilité. Le Projet de Promotion des Opportunités de Développement de l'entrepreneuriat et d'Insertion socio-économique des Jeunes et des Femmes (PRODIJ) n'a pas prospéré, parce que rendu à la fin de sa formulation, s'est vu concurrencé par un projet identique d'une agence participante à son élaboration.

Suivi-évaluation

Le mécanisme de suivi-évaluation prévoit la production des rapports annuels de mise en œuvre alimentés par les revues des programmes des agences et des programmes conjoints, des conclusions des réunions semestrielles des groupes résultats et des constats des descentes de terrain, couronnés par une évaluation finale en 2020. Il a prévu aussi des enquêtes de base et des enquêtes annuelles SMART comme mécanisme de collecte de données pour mesurer quantitativement le niveau des indicateurs inscrits dans le cadre de résultats. Aucune n'a été réalisée pour le moment. En novembre 2018, le PMT a organisé un atelier sur le reporting des résultats de l'UNDAF 2018-2020 pour l'année 2018. Les éléments du rapport en lien avec ses interventions sont consignés dans UNINFO. En outre, plusieurs outils ont été élaborés par le groupe S&E pour renforcer le suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF et les mécanismes de coordination au sein des piliers. Aucun de ces outils n'a été mis en œuvre au cours de cette première année de l'UNDAF. Très peu d'agences se sont approprié ces outils qui prévoient au moins une rencontre mensuelle au sein de chaque pilier.

De la mobilisation des ressources

Le coût total de l'UNDAF pour la période 2018-2020 a été estimé à près de 630 millions USD dont 68,8% sont à mobiliser. Ce budget total est alloué aux actions liées aux opportunités d'emplois et à l'inclusion sociale (9,9 %) dans une perspective de développement inclusif, aux initiatives de renforcement de l'offre et de la demande en santé et en nutrition (38,3%), au rattrapage des gaps en éducation et formation professionnelle (6,3%) et au renforcement de la résilience et de la sécurité alimentaire (45,5%). L'UNDAF est financé à hauteur de 30% - sur le total de USD 402M, 70% reste à mobiliser (soit USD 283M). La revue a révélé que les agences font des efforts de planification conjointe quand il s'agit des appels à proposition externes (PBF, HSTF, SDGTF, etc.) ; mais pas pour mettre en commun les ressources pour la mise en œuvre de l'UNDAF.

La mobilisation des ressources prévoit de s'appuyer sur deux leviers : le ciblage des interventions et une stratégie conjointe. Malgré les conditions peu favorables pour la mobilisation des ressources en faveur du Cameroun, notamment les perspectives économiques mondiales moroses et son classement au rang des pays à revenu intermédiaire, les efforts de plaidoyer et de recherche de financements du SNU ont permis de mobiliser quelques ressources. A titre d'exemple, à travers le Groupe Local Pour l'Education (GLPE), 500 000 dollars du Partenariat Mondial pour l'Education (PME) ont été mobilisés pour la réalisation du Diagnostic sectoriel en cours et l'élaboration de la nouvelle stratégie du secteur de l'éducation intégrant les cibles de l'ODD4 qui permettra au Cameroun de bénéficier à terme d'un don de 38,8 millions de dollars USD du PME pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie. De même, un financement accéléré d'Urgence d'un montant de 7,760 millions de dollars américains sous forme de don a été mobilisé auprès du Partenariat Mondial à l'Education (PME) pour la réalisation des infrastructures qui bénéficieront à environ 23 634 enfants et l'identification des besoins sociaux éducatifs des enfants affectés par la crise. Par ailleurs, 10 millions de \$CAD ont été mobilisés pour renforcer l'offre d'éducation inclusive en faveur des enfants vivant dans les zones affectées par les crises.

Par ailleurs, dans le secteur de la santé, on note un léger accroissement du budget qui est passé de 5,5% en 2016 à près de 6% en 2018. Ceci intervient notamment dans un contexte globallement défavorable à la mobilisation des ressources pour la Santé reproductive, Maternelle, Néonatale, Infantile et des Adolescents (SRMNIA). Conscient de la difficulté à atteindre d'ici à fin 2020 la cible de 15%, le SNU continue néanmoins de plaider auprès du gouvernement afin que cette allocation soit portée tout au moins à 10% d'ici à fin 2020. Les mécanismes de financements innovants, comme le financement basé sur la performance, continuent également d'être explorés.

Les réalisations de l'UNDAF 2018-2020

Comme indiqué plus haut, les insuffisances relevées sur les indicateurs rendent difficile l'appréciation objective des progrès réalisés. Cependant, voici résumé, une analyse des réalisations phares de la mise en œuvre de l'UNDAF 2018-2020 présentées par pilier et effets. A toutes fins utiles, le lien ci-après donne accès à l'exhaustivité des résultats reportés en 2018 sur UNINFO¹ (http://uninfo.org).

¹ UN INFO est une plateforme de planification, de suivi et de rapport permettant de suivre la manière dont le système des Nations Unies au niveau des pays aide les gouvernements à atteindre les objectifs de développement durable et le Programme 2030.





Opportunités d'emplois décents et inclusion sociale

Le pilier 1 de l'UNDAF 2018-2020 porte sur l'accroissement des opportunités d'emplois décents et l'inclusion sociale. Pour la réalisation de cet objectif, les parties prenantes se sont engagées d'une part, à rendre les jeunes et les femmes plus autonomes par la mise en œuvre des interventions visant l'accroissement des opportunités d'emplois décents, et d'autre part, à réduire les inégalités et les violences dont souffrent les jeunes, femmes, enfants et personnes marginalisées. Il est décliné en deux effets.

Effet 1.1. D'ici à fin 2020, les femmes et les jeunes ont un accès accru et équitable aux opportunités d'emploi décent et sont économiquement autonomes

Les appuis apportés par les agences du SNU aux efforts nationaux pour la promotion des emplois décents pour la période couverte par la revue sont de nature à améliorer l'environnement institutionnel et réglementaire, à promouvoir l'auto-emploi et à améliorer les conditions de travail au profit des jeunes, femmes et réfugiés. A noter que le niveau des indicateurs retenus ici tient compte des efforts du pays à produire des informations statistiques.



En termes d'amélioration de l'environnement institutionnel et réglementaire: le SNU a accompagné le Gouvernement du Cameroun à mettre en place des cadres programmatiques, outils et mécanismes de promotion de l'emploi. Plus précisément, au niveau central, le Gouvernement du Cameroun s'est doté des instruments suivants: (i) la politique nationale de l'emploi assortie d'un plan d'actions prioritaires; (ii) le décret N° 2018/366 signé en Juin 2018 portant nouveau Code des Marchés Publics au Cameroun avec l'introduction du concept de marchés réservés à des groupes cibles spécifiques (art. 57).

En termes de promotion de l'auto-emploi : avec les appuis multiformes du SNU, 20 nouveaux conseillers d'entreprise issus des centres d'incubation et 20 nouveaux facilitateurs du Programme national de promotion de l'entreprenariat des jeunes (PEA-Jeunes) ont accru leurs compétences à renforcer les capacités entrepreneuriales des jeunes entrepreneurs agropastoraux en utilisant les outils TRIE et/ou CREE du BIT. 15 Conseillers en Insertion du Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora (PARIJEDI), sont outillés dans l'orientation socioéconomique et professionnelle des jeunes migrants de retour, et dans l'accompagnement de cette catégorie à la mise en place de microprojets lucratifs, en vue de leur réinsertion dans le tissu économique. En plus, 18 entreprises artisanales



ont contribué à la création de 2000 emplois dont 600 pour les femmes, dans le cadre de la valorisation des minéraux de développement; 77 femmes ont obtenu 52 titres fonciers et 25 concessions foncières dans le but d'accroitre et de sécuriser leur production agricole ; 155 femmes ont recu des kits agricoles (intrants, équipements); 401 agriculteurs dont 376 femmes et 25 hommes disposent des techniques agricoles et d'élevage moderne ; 05 organisations féminines dont 116 femmes sont outillées pour la mise en place d'une ferme avicole de 500 sujets. Les Nations Unies ont facilité le retour volontaire au Cameroun de plus de 3235 migrants depuis les Pays de transit sur la route de la méditerranéenne centrale. 1452 d'entre eux ont bénéficié d'un appui à la réintégration économique sous forme de projets individuels ou collectifs dans des domaines variés tels que l'agriculture, l'élevage, la restauration, les services et le petit commerce.

En matière d'acquisition des

compétences : avec les appuis des Nations Unies, 320 personnes dont 30% de femmes venant de 16 comités d'entretien de routes communales ainsi que 160 maires et cadres techniques des collectivités territoriales décentralisées, notamment de l'Association des Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC) disposent des compétences nécessaires pour intégrer l'approche HIMO comme alternative crédible de création d'emplois productifs et décents dans les programmes d'entretien routier de leurs collectivités respectives.

S'agissant des micros crédits : les jeunes et les femmes sont davantage aptes à créer et à gérer des Activités Génératrices de Revenus (AGR), des micros, petites et moyennes entreprises. 246 personnes ont été formées en entreprenariat; 475 en gestion des AGR et l'éducation financière et des appuis financiers innovants du SNU ont été apportés à travers un mécanisme de financement basé sur le partenariat avec un Etablissement de Micro Finance (EMF) et le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF). A date, 56 micros

projets pour des femmes dans les domaines du commerce, élevage et agriculture ont été financés par ces micros crédits, et environ 300 personnes en sont bénéficiaires.

S'agissant de la gestion des transformations sociales ou Management of social transformations (MOST): 35 cadres supérieurs des ministères et institutions du comité interministériel MOST maîtrisent la méthodologie d'élaboration, de pilotage et d'évaluation des politiques sociales inclusives des mobilités.

S'agissant des groupes vulnérables : avec les appuis du SNU, le Gouvernement du Cameroun a mis en place des mesures incitatives et de facilitation pour soutenir l'autonomisation des réfugiés, et d'autre part celle des migrants vulnérables de retour volontaire. Pour les réfugiés, Il s'est agi des partenariats avec les institutions nationales de formation technique technique que sont les SAR/SM (Sections Artisanales Rurales et Sections Ménagères) des zones cibles ont été établis et les appuis accordés à ces centres ont permis de renforcer les capacités entrepreneuriales de 1600 jeunes et femmes réfugiés et hôtes (70% de réfugiés et 30% de nationaux hôtes). 1100 personnes ciblées ont reçu des kits d'installation en quise d'accompagnement. De même, 40% des réfugiés identifiés dans le cadre des études socioéconomiques et de marché conduites dans les régions de l'Est, l'Adamaoua et le Nord, disposent des capacités renforcées pour accéder aux chaines de valeurs porteuses. Pour le cas de migrants vulnérables de retour volontaire, il s'est agi de renforcer le partenariat avec le Ministère des affaires sociales pour la mise à disposition des agents sociaux pour le suivi des migrants vulnérables dans la région du centre et du littoral. De plus, 18 institutions ont vu leurs capacités renforcées sur la protection et le soutien psychosocial des migrants vulnérables. Environ 487 migrants (193 enfants, 161 femmes et 133 hommes) ont été identifiés comme vulnérables et ont bénéficiés d'une assistance médicale et psychosociale.

Effet 1.2 D'ici à fin 2020, les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables ont un accès accru à des mesures efficaces et durables de protection sociale en vue de réduire les inégalités et des violences.

Les résultats obtenus au cours de la période couverte par la revue sont regroupés en deux domaines, notamment, la promotion du genre et le renforcement et l'extension de la protection sociale

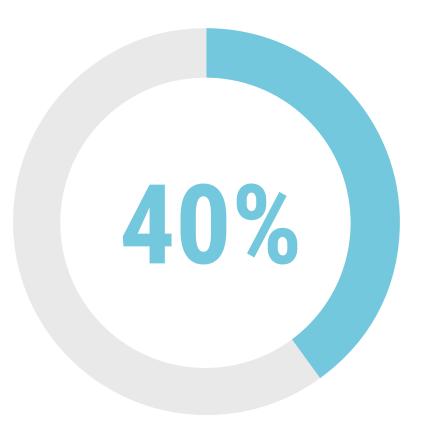
S'agissant de la promotion du genre, suite aux appuis multiformes des agences du SNU, il a été enregistré 2904 femmes sur 4446 nouveaux électeurs à l'élection présidentielle de 2018. Dans les régions à faible taux d'enregistrement, l'on a comptabilisé 1238 femmes inscrites sur les listes supplémentaires. Ce résultat est tributaire en grande partie des actions des 360 techniciens d'ELECAM qui ont acquis des compétences dans le développement des mesures spécifiques pour enrôler des femmes sur les listes électorales; plus de 1000 acteurs de la chaîne électorale sont mieux outillés sur les questions de genre ; 40 membres de la plateforme genre et participation politique ainsi que d'autres acteurs du secteur public et privé ont développé les aptitudes à collecter et à dénoncer des cas de violence faites aux femmes avant et après les consultations électorales; 123 autorités traditionnelles ont acquis des aptitudes et capacités leur permettant de convaincre la femme rurale à s'impliquer dans la vie politique ; près de 160 professionnels des médias ont développé des aptitudes à effectuer une couverture médiatique sensible au genre en général et spécifiquement en contexte électoral grâce à la mise en œuvre du partenariat signé avec le Conseil National de la Communication. En outre, les appuis du SNU ont permis à 175 jeunes filles de bénéficier des services de prévention et de protection contre les mariages précoces.

S'agissant du renforcement et de l'extension **de la protection sociale**, les appuis multiformes du SNU au Gouvernement du Cameroun ont contribué à améliorer le cadre institutionnel et règlementaire favorable au renforcement et à l'extension de la protection sociale d'une part, et d'autre part, à renforcer les capacités des acteurs à l'utilisation des mécanismes et outils mis en place. En effet, au compte des résultats obtenus des interventions conjointes des Nations-Unies, (i) le Gouvernement du Cameroun dispose d'une politique nationale de protection sociale validée techniquement, en attente d'adoption officielle; (ii) 30 cadres centraux ont accru leurs capacités à utiliser le guide méthodologique de ciblage des personnes pauvres et vulnérables dans le cadre de la mise en œuvre d'un système national de filets sociaux ; (iii) 40 cadres centraux et locaux (MINTSS, MINSANTE, CNPS, MINAS, partenaires sociaux) ont aussi accru leurs capacités sur les stratégies pour l'extension de la protection sociale à l'économie informelle et rurale. En outre, (iv) l'avant-projet de cadre légal des mutuelles sociales a été actualisé, les rôles et responsabilités des mutuelles sociales définis et l'annuaire statistique des mutuelles sociales élaboré sous le leadership du MINTSS; (v) un partenariat a été établi entre les mutuelles sociales et la CNPS pour l'extension de la protection sociale, dans le cadre de l'assurance volontaire. Par ailleurs, dans le but de soutenir 10000 ménages dans l'Est, l'Adamaoua et le Nord pendant 24 mois, un programme de filets sociaux transitionnels a été lancé depuis 2018. Dans ce cadre, 6943 ménages sont déjà couverts, à raison de 3100 à l'Est et 3843 au Nord et dans l'Adamaoua.

En matière d'appui pour la mise en place de la couverture santé universelle, la collaboration étroite entre le Gouvernement et le SNU a permis l'élaboration d'une feuille de route consensuelle sur la couverture santé universelle au Cameroun. Le SNU continue de mobiliser les ressources nécessaires au financement de ladite feuille de route. Au rang des résultats déjà attribuables aux appuis du SNU on peut citer (i) l'architecture, le paquet minimum de soins, une estimation des coûts, un plan de financement et un guide méthodologique

national de ciblage des personnes pauvres et vulnérables qui sont disponibles; (ii) 7354 personnes socialement vulnérables identifiées comme potentielles bénéficiaires des prestations sociales dans les communes d'Akono, Bikok, Mbankomo et Ngoumou; (iii) une feuille de route pour l'intégration des personnes réfugiées dans les mécanismes nationaux de prise en charge en santé adoptée et (iv) des mécanismes pour l'affiliation des travailleurs et travailleuses domestiques à la CNPS validés.

des réfugiés identifiés dans le cadre des études socioéconomiques et de marché conduites dans les régions de l'Est, l'Adamaoua et le Nord, disposent des capacités renforcées pour accéder aux chaines de valeurs porteuses.







Santé & nutrition

Le pilier 2 de l'UNDAF 2018-2020 porte sur la santé et la nutrition et vise à améliorer l'accès et l'utilisation de ces services par les populations des zones les plus vulnérables pour accélérer l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Trois effets ont été retenus pour l'appui du SNU au Gouvernement du Cameroun sur la période 2018-2020.

Effet 2.1 : D'ici fin 2020, les femmes, les nouveaux nés, les enfants et les adolescents(es) ont accès et utilisent de façon accrue et équitable des services de santé de la reproduction de qualité.

Au niveau institutionnel, le Gouvernement et le SNU ont développé un document sur les Normes et Standards de santé de reproduction maternelle néonatale infantile et adolescente (SRMNIA) et un Guide National sur les Soins du Nouveau-né selon la méthode Kangourou. De même, le SNU a contribué à la validation du Plan Stratégique de Lutte contre la Fistule Obstétricale (2018-2023).

En matière de renforcement de l'offre et des capacités, 690 agents ont été formés en soins

obstétricaux et néonataux essentiels d'urgence (SONEU) et 457 en planification familiale. En outre,163 formations sanitaires ont été équipées en ambulances (35) et motos ambulance (165) ainsi que des équipements médicaux permettant d'améliorer le plateau technique et l'offre de SRMNIA. Également la chaine d'approvisionnement et les capacités logistiques ont été renforcées.

Ces actions ont permis à 173 femmes de bénéficier de réparation de fistule obstétricale et ainsi de recouvrer leur dignité. Environ 16 000 nouvelles clientes de planification familiale ont été enregistrés dans les zones d'intervention. De plus, 5 300 jeunes ont bénéficié d'un accès aux services de santé de reproduction.

S'agissant de la mise en œuvre des Interventions Sous Directives Communautaires (ISDC) 1490 agents polyvalents de santé communautaire ont été formés, équipés et dotés en médicaments pour assurer la promotion des pratiques familiales essentielles et la prise en charge à domicile des maladies prioritaires (diarrhée, paludisme et pneumonie).



0 | UNICEF



Concernant la couverture vaccinale, en dépit de l'appui apporté par le SNU au gouvernement, l'utilisation des services de vaccination est restée très mitigée. La couverture en Penta 3, indicateur traceur de la vaccination, est passée de 85% en 2017 à 78% en 2018. La situation est beaucoup plus préoccupante à l'Extrême-Nord où se trouvent près de la moitié des enfants non vaccinés sur l'ensemble des quatre régions prioritaires de l'UNDAF 2018-2020. Ceci est principalement dû à la faiblesse de la chaine de froid, aux ruptures de stock de vaccins, à la faible mise en œuvre des activités en stratégies avancées, aux contraintes sécuritaires rendant difficiles l'accès à certaines zones et aux rumeurs qui ont eu un impact négatif sur la demande des services de vaccination. Cependant, des solutions ont été apportées en vue d'améliorer la situation. Sur l'ensemble des 4 régions, 370 équipements de chaine du froid ont été distribués dans les formations sanitaires afin de renforcer la capacité de stockage et garantir la qualité des vaccins. Le système d'information sur la gestion des vaccins a également été renforcé. De même, les capacités de 80 gestionnaires de la chaine de froid ont aussi été renforcées.

En matière de mobilisation des ressources allouées au secteur de la Santé, on note un léger accroissement du budget y relatif qui est passée de 5,5% en 2016 à près de 6% en 2018. Ceci intervient notamment dans un contexte global défavorable à la mobilisation des ressources pour la SRMNIA. Conscient de la difficulté à atteindre d'ici à fin 2020 la cible de 15%, le SNU continue néanmoins de plaider auprès du gouvernement afin que cette allocation soit portée tout au moins à 10% d'ici à fin 2020. Les mécanismes de financements innovants, comme le financement basé sur la performance, continuent également d'être explorés.

La réponse aux urgences, notamment l'éradication de la poliomyélite et la riposte aux épidémies de rougeole et de choléra, plusieurs campagnes de vaccination ont été organisées et se poursuivent. Des interventions ont été soutenues en vue de permettre au pays de faire face efficacement à certaines urgences de santé publique susceptible d'arriver.

Effet 2.2 : D'ici à fin 2020, les hommes, les femmes, les adolescents(es) et les enfants ont accès aux services de prévention et de prise en charge du VIH/SIDA, de la tuberculose, du paludisme et autres maladies et les utilisent de façon accrue et Equitable.

Le Gouvernement et le SNU se sont donnés pour ambition d'appuyer la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA, de la tuberculose et du paludisme, en mettant l'accent sur la qualité des services offerts.

Renforcement du Cadre Normatif sur ces maladies: le Cameroun s'est doté d'un plan stratégique de lutte contre le paludisme (2019-2023) et d'un guide national sur l'éducation sexuelle. Le SNU a apporté un appui technique à la revue à mi-parcours du Plan Stratégique National de Lutte contre la Tuberculose (2015-2019). Ceci a permis de mieux affiner les objectifs et d'améliorer le taux de succès thérapeutique à la tuberculose qui est passé de 82% en 2017 à 84% en 2018.

Lutte contre le VIH: le VIH a été aussi un domaine majeur de collaboration dans le cadre de l'UNDAF. Le SNU à travers l'équipe conjointe des Nations Unies sur le VIH et le sida a apporté un appui technique et financier pour l'accélération et l'extension de la stratégie 'TRAITEMENT POUR TOUS' en vue de l'atteinte des objectifs '90-90-90' . Ceci s'est traduit par le renforcement des capacités de 69% des formations sanitaires (271/391) sur la délégation des tâches afin d'initier le traitement antirétroviral chez les personnes vivant avec le VIH et suivre leurs charges virales. Ainsi, la cascade « 90-90-90 » est passée entre fin 2017 et fin 2018 de « 66-56-11 » à « 72-92-34 ». Le nombre de personnes adultes diagnostiquées VIH positives et mises sous traitement en fin 2018 était de 281083 contre 253343 en fin 2017. La couverture en traitement antirétroviral, pour prévenir la transmission du virus à leurs enfants, chez les femmes enceintes diagnostiquées VIH positives est passée de 84 à 85,6% au cours de la même période. La couverture antirétrovirale chez les

enfants quant à elle est passée de 24% en 2017 à 53% en 2018. Ceci est été possible grâce au renforcement des capacités diagnostiques des hôpitaux de districts par l'équipement en 13 « Point of Care (PoC) » pour le diagnostic précoce rapide du VIH chez les enfants nés de mères vivant avec le VIH. En 2018, 1509 bébés ont ainsi bénéficié de ce diagnostic rapide. Au total, 97% des enfants diagnostiqués séropositifs (69 enfants) ont été mis sous traitement le même jour.

Lutte contre le VIH en entreprise : la Commission Nationale Tripartite de Santé et de Sécurité au Travail a adopté en sa session de

mai 2018, les outils de promotion de la Santé et Sécurité au Travail et de renforcement de la lutte contre le sida dans le monde du travail, notamment (i) un manuel de formation des Comités d'Hygiène en Santé et sécurité au Travail, (ii) un manuel de formation des Inspecteurs de travail en Santé et sécurité au Travail, (iii) un



Document de Cadrage et d'orientation de la lutte contre le sida dans le monde du travail (2018-2022). Le SNU y a contribué par la réalisation des activités d'élaboration et d'appropriation desdits manuels. A cet effet, 68 (32 femmes, 36 hommes) Managers d'entreprises, responsables des Ressources Humaines, représentants des Comités d'Hygiènes sur la SST ont vu leurs capacités renforcées sur la lutte contre le VIH et le sida.

Lutte contre le paludisme : des sensibilisations de masse ont permis de relever la proportion d'enfants de 0 à 5 ans dormant sous MILDA qui est passée de 54,8% en 2014 à 56% en 2018. De même, en 2018, environ 1 575 000 d'enfants âgés de 3 à 59 mois ont bénéficié, de la Chimioprévention du Paludisme Saisonnier (CPS) à chacun des quatre cycles dans 45 districts de santé au Nord et à l'Extrême-Nord.

Effet 2.3 : D'ici à fin 2020, les enfants de moins de 5 ans et les femmes dans les zones vulnérables ont accès aux services de prévention et de prise en charge de la malnutrition et les utilisent de façon accrue et équitable pour améliorer leur état nutritionnel.

Le Gouvernement et le SNU ont conjugué des efforts pour améliorer l'accès et l'utilisation des services de prévention et de prise en charge de la malnutrition par les enfants de moins de cinq ans et les femmes en âge de procréer.

Au niveau institutionnel: le Gouvernement a validé la Politique Nationale de Nutrition (2018-2030) assortie d'un Cadre Commun de Résultats et d'un Plan Opérationnel chiffré de mise en œuvre. Le SNU a mené un plaidoyer qui a permis de renforcer la multisectorialité et de relever l'ancrage institutionnel de la nutrition qui est désormais sous la coordination du Comité Interministériel de Lutte contre la Malnutrition (CILM) logé au niveau des services du Premier Ministère.

Au niveau de l'offre de services : 68 550 enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë sévère (107% de la cible) ont bénéficié de soins de qualité à travers 796 formations sanitaires, avec des indicateurs de performance en adéquation avec les normes SPHERE (85%

de taux de guérison). De même, 35 522 enfants de 6 à 23 mois ont été pris en charge pour la malnutrition aiguë modérée, à travers les programmes BSFP (Alimentation complémentaire de couverture), avec un taux de guérison de 97%. Plus de 2.500.000 enfants de 6 à 59 mois au niveau des 4 régions ont reçu deux doses de vitamine A au cours de l'année 2018. De même, près de 2.100.000 d'enfants de 12 à 59 mois ont été déparasités deux fois en 2018. Environ 25 000 enfants de 6 à 23 mois (85% de la cible) ont bénéficié de la fortification alimentaire à domicile. Concernant les pratiques d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE), le taux d'initiation précoce de l'allaitement dans l'heure suivant la naissance est passé de 18% en 2017 à 22% en 2018. De la même manière, le taux d'allaitement maternel exclusif au cours des six premiers mois est passé de 38% à 39% entre 2017 et 2018. La proportion d'enfants de 6-23 mois ayant reçu un régime alimentaire minimum acceptable est cependant restée stationnaire à 33% entre 2017 et 2018.





Education et formation professionnelle

Le pilier 3 de l'UNDAF 2018- 2020 porte sur l'éducation et la formation professionnelle. Il vise à améliorer l'accès à une éducation et une formation professionnelle de qualité, en particulier pour les groupes vulnérables.

Effet 3.1 : D'ici à fin 2020, les enfants et les jeunes issus des groupes vulnérables et particulièrement les filles, bénéficient d'une éducation inclusive de qualité y compris une offre d'alphabétisation

Renforcement des mécanismes de coordination et de redevabilité dans le secteur de l'éducation et de la formation : les efforts du Gouvernement et du SNU ont permis de fédérer les partenaires du secteur au sein du GLPE autour de la mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation (SSEF). Cette mobilisation a permis d'organiser avec succès la revue conjointe du SSEF de 2018 tenue en juillet 2019 autour de l'évaluation globale de sa mise en œuvre. Également, plusieurs concertations avec les acteurs du système éducatif ont été organisées sur l'appropriation de l'ODD4, son intégration dans la stratégie sectorielle en cours de révision, sa mise en œuvre et de présenter les principaux résultats et recommandations du Rapport Mondial de Suivi de l'Education 2017/18.



Dans le même ordre d'idée, il y a eu le renforcement et modernisation du Système d'Information pour la Gestion de l'Education (SIGE). Parallèlement, un système numérique de collecte des données a été développé pour faire le suivi de la mise en œuvre des interventions dans les Zones d'Education Prioritaires (ZEP).

Stimulation de la demande dans la ZEP : Une assistance alimentaire a été fournie à 134 écoles pour le fonctionnement des cantines scolaires en faveur de 76 000 élèves (32 889 filles et 43 111 garçons entre 6 et 12 ans) des écoles primaires publiques dans la région de l'extrême-Nord. Un total de 70 nouveaux Centres Préscolaires Communautaires (CPC) ont été mis en place. Plus de 11 000 élèves (dont 5 314 filles) ont bénéficié des programmes accélérés et ont été réintégrés dans les écoles formelles.

Curricula et renforcement de la chaine pédagogique: En vue d'appuyer la définition et l'application d'une politique efficace du manuel scolaire, le SNU a accompagné la réforme des curricula du Ministère de l'Education de Base et renforcé les capacités des enseignants à l'utilisation du nouveau curriculum mis en œuvre dès la rentrée 2018/2019. Le modèle de supervision pédagogique clinique développé dans le cadre de la plateforme interministérielle MINEDUB/MINESEC a permis aux inspecteurs et directeurs





d'écoles d'encadrer 1,330 des 1500 enseignants visés (dont 37% femmes). Dans les Zones d'Urgence, 1 244 enseignants (dont 38% de femmes) ont vu leurs compétences renforcées en appui psychosocial, éducation aux risques de mines et réduction des risques et conflits. De plus, 166 superviseurs et 172 animateurs ont été renforcés en techniques d'animation et de créativité adaptées aux jeunes enfants. Un guide de promotion de bonnes pratiques de gestion de l'eau, d'hygiène et d'assainissement et pour la Gestion à l'Hygiène Menstruelle en milieu scolaire et extrascolaire est en cours de finalisation. Par ailleurs, un guide de référence sur l'éducation sexuelle intégrée a été produit.

Infrastructures, équipements et amélioration de l'environnement scolaires: 10 salles de classes, 05 latrines séparées et 6 points d'eau, bénéficiant à 1 000 enfants (dont 470 filles) ont été construites/réhabilitées.

Promotion de la scolarisation des enfants à besoins spéciaux : 57 548 enfants (dont 25 860 filles) ont reçu du matériel d'apprentissage dans la ZEP, dont 3 581 enfants de 4-5 ans en âge préscolaire. En outre, le Gouvernement du Cameroun a endossé la déclaration 'Safe Schools' visant à protéger les écoles des attaques et des occupations par les forces armées.

Alphabétisation: à travers les appuis aux activités de Recherche-Action sur la Mesure des Apprentissages des Bénéficiaires des programmes d'Alphabétisation (RAMAA), un programme minimal harmonisé en Alphabétisation et des outils de mesure du niveau minimal d'acquisition des apprenants en situation d'apprentissage ont été développés. Un Guide national sur l'Education Complète à la Sexualité (ECS) assorti d'un curriculum a été élaboré et a permis de renforcer les capacités du personnel de 19 institutions pour une mise en œuvre effective. Ainsi, 14 077 adolescents et jeunes ont été sensibilisés et 359 acteurs ont bénéficié d'un renforcement de capacités.

Effet 3.2 : D'ici à fin 2020, les jeunes de 15-35 ans ont un accès plus accru et équitable à la formation professionnelle et aux opportunités d'apprentissages en adéquation avec le secteur productif (efficience de la formation avec débouchées).

Les capacités de trente-sept (37) inspecteurs pédagogiques nationaux de l'Enseignement Normal des Sciences et Technologies du tertiaire ont été renforcées afin de garantir la révision des programmes scolaires, l'élaboration des outils d'évaluation et la formation continue des enseignants.

Une étude diagnostique et une cartographie des programmes d'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (EFTP) est en cours de réalisation et débouchera sur des appuis stratégiques et actions de mobilisation des ressources pour la revitalisation de l'EFTP.

De plus les capacités de 265 migrants de retour ont été renforcés en gestion des microentreprises selon l'approche GERME (Gérez mieux votre entreprise). 70 d'entre eux ont bénéficié d'une formation en élevage du poulet de chair, 20 en Restauration rapide et 25 en Agriculture maraichère, dans structures d'encadrement du MINJEC que sont les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ).







Résilience, relèvement précoce & sécurité alimentaire

Le pilier 4 de l'UNDAF 2018-2020 porte sur la résilience, relèvement précoce et Sécurité alimentaire. Ce pilier est une réponse partagée du Gouvernement et du Système des Nations Unies aux nouveaux défis de développement induits par les crises sécuritaires et humanitaires et par les changements climatiques dont les effets néfastes se ressentent avec acuité sur la situation alimentaire des populations. Bien que les régions ciblées par l'UNDAF soient l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est, la situation conjoncturelle a permis une extension de quelques actions au Nord-Ouest et au Sud-Ouest.

Effet 4.1 : D'ici à fin 2020, les populations (en particulier les groupes vulnérables) des zones cibles sont plus résilientes aux chocs environnementaux, sociaux et économiques.

L'objectif visé est de réduire la proportion des populations affectées par les chocs économiques, sociaux et environnementaux.

Dans le cadre de la réduction des dépenses des ménages, destinées à l'alimentation, 1.100 ménages ont été dotées de capacités techniques et matérielles pour la production céréalière, maraichère et piscicole. De plus, leurs connaissances en nutrition ont été renforcées pour une meilleure valorisation des ressources alimentaires locales. Plus de 67 000 bénéficiaires (dont 52% de femmes) ont reçu des moyens de subsistance et des appuis à la création des activités génératrices de revenus. En plus, 19.893 personnes vivant dans les zones d'insécurité alimentaire chronique, ont reçu l'assistance alimentaire saisonnière pendant la période de soudure à travers les activités d'appui à la création d'actifs productifs.

Concernant l'accompagnement du gouvernement pour la mise en place d'une politique de dissolution des conflits par le DDRR, le centre régional pour le DDR à l'Extrême nord a été appuyé en formations sur les principes IDDRS. 110 personnes dans 12 communautés ont été édifiées sur les missions du CNDDR. Un mapping de 100 fournisseurs de services pour la réintégration a été fait dans 3 départements. 1700 ex associés et 110 ex combattants dans deux départements ont été identifiés pour passer le processus de profilage et de référencement. Une plateforme de coordination et d'échanges qui regroupe 15 services déconcentrés des ministères impliqués dans le DDR et des organisations de la société civile a été mise en place.

Une étude régionale a été faite sur le contexte d'évolution de Boko Haram à l'Extrême nord du Cameroun. Cette étude a permis de comprendre les chemins de la radicalisation dans 04 départements de la région ; et proposé des mesures de mitigation.

S'agissant de l'amélioration de la participation des femmes et jeunes à la résolution des conflits, et au dialogue intercommunautaire, 5.120 personnes (dont 536 femmes et 1.620 jeunes) sont désormais en mesure d'identifier les signes précurseurs (discours haineux) et à prévenir l'extrémisme violent dans leurs localités. Avec l'appui de 140 jeunes formés en résolution de conflit et dialogue intercommunautaire., 500 ex-associés de Boko Haram ont été enrôlés dans le processus de réconciliation et de réintégration et 800 retournés bénéficient du programme de Désengagement, Démobilisation, Réintégration et Réconciliation (DDRR). Plus de 1.000 hectares réhabilités et assainis en faveur des communautés cibles.

5 comités locaux inclusifs de gestion des conflits, promotion de la cohésion sociale et prévention de l'Extrémisme violent ont été mis en place dans les localités cibles de la région de l'Extrême-Nord. 100 membres de la police municipale sont dotés de capacités pour assurer la stabilisation des communautés dans les localités cibles de la même région. Au moins 900 adolescents et jeunes ont bénéficié d'un suivi psychosocial associé à une formation vocationnelle dans des centres de référence.





Des petits exploitants agricoles et coopératives du domaine sylvo- pastorales ont reçu des appuis techniques et matériels, y inclus la formation pour la gestion des pertes post-récolte ainsi que pour l'amélioration de la chaîne de valeurs des produits viviers.

A la suite d'une étude de faisabilité, un plan d'action visant à soutenir les institutions nationales et régionales à mettre en place des mécanismes d'alerte et un système d'information sur les marchés (SIM) a été élaboré.

2 systèmes communautaires d'alerte précoce pour répondre aux inondations et les attaques des pachydermes ont été mis en place dans les communes de Maga et de Moulvoudaye (Extrême-Nord).

En plus, une étude sur l'impact de la pression démographique sur les capacités de résilience des communautés de la région de l'Extrême-Nord a été réalisée ainsi qu'une étude sur les stratégies de prévention de l'extrémisme violent.

© | PNUD

Effet 4.2 : D'ici à fin 2020, les populations (en particulier les groupes vulnérables) des zones cibles ont, de façon permanente, un accès accru et équitable à une alimentation adéquate.

L'objectif visé est de réduire le taux d'insécurité alimentaire de 19 à 16% dans les zones cibles (Est, Adamaoua, Nord et Extrême-Nord).

Les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux ont été capacités afin d'utiliser des méthodologies standardisées pour l'analyse de la sécurité alimentaire à travers le processus d'analyse du Cadre Harmonisé. Cette formation contribuera à avoir une analyse du niveau de sécurité alimentaire pour identifier les zones à risques et les populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle.

En matière promotion de la sécurité alimentaire : 295 827 personnes vulnérables dont 153 830 femmes et 141 997 hommes constituées de réfugiés et déplacés internes y compris ceux du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (61.759) et des populations hôtes ont bénéficié d'assistance alimentaire inconditionnelle fournie sous forme de denrées alimentaires et/ou en transferts monétaires (Cash). En plus, 3.300 hectares pour

la production d'aliments d'origine végétale (céréales et légumes) ont été mis à la disposition de 5.350 ménages. 1 400 ménages ont été soutenus pour la production de la volaille et du petit bétail. On note aussi que 1.000 ménages d'agriculteurs et 100 foyers de pisciculteurs touchés par le conflit armé de Boko Haram et les conséquences de l'assèchement du lac Tchad ont accès à la terre et à des intrants pour développer et diversifier leur production. En outre, un total de 30 unités de séchage des fruits et légumes sont opérationnelles sur les 160 unités de transformation de riz et fruits planifiées. 620 unités de production d'aliments d'origine animale (viande, poisson) ont été installés. En fin, un système d'information intégré a été mis en place et consiste à collecter et à analyser des données sur la sécurité alimentaire à travers le FSMS (Food Security monitoring System), le MVAM (Mobile Vulnerability Assessment and Mapping) et la REFSA (Rapid Emergency food security assessment).



Leçons apprises de la mise en œuvre de l'UNDAF 2018-2020

Plusieurs constats ont permis de tirer une leçon majeure au cours de cet exercice de revue de l'UNDAF 2018-2020. En effet, il a été noté que lors de l'élaboration de l'UNDAF, l'implication de l'ensemble de parties prenantes, notamment, la société civile, les partenaires sociaux, le secteur privé, les administrations sectorielles et les partenaires techniques et financiers dans tout le processus s'est avérée une approche très positive. De même, la participation des membres du groupe M&E aux réunions du PMT a facilité l'exercice d'élaboration des plans de travail conjoints et le rapportage des résultats sur UNINFO.

Par contre, la mise en œuvre de l'UNDAF se fait en marge de la plupart des acteurs ayant contribué à son élaboration ou pour le mieux de façon dispersée. Pourtant, une approche plus participative, notamment une meilleure implication des mêmes acteurs dans la phase de mise en œuvre permettrait de juguler certains écueils, de fédérer des efforts et des synergies pour obtenir de meilleurs résultats.

Le cas échéant, l'approche participative dans la mise en œuvre aurait permis de capitaliser, rationaliser les ressources disponibles pour une meilleure efficience de la mise en œuvre des interventions conjointes et faciliter la mobilisation des ressources. A titre illustratif : (i) une collaboration fructueuse entre les Agences du SNU, le Gouvernement et l'ensemble des acteurs du GLPE a permis de mobiliser des ressources conséquentes pour renforcer l'offre d'éducation (Fonds GPE, ECW, AMC). (ii) l'implication des autorités administratives et leaders coutumiers a favorisé significativement l'appropriation des résultats et l'ancrage du projet au niveau local. En somme, l'approche participative viendrait mieux conforter le « Delivering as One » notamment ses aspects de « One Programme » et « Operating as One » et la mobilisation des ressources tout en constituant un budget commun (basket funds). En d'autres termes, l'approche d'une plus grande participation des acteurs ayant pris part à son élaboration est un levier sans contexte de l'efficience et de l'efficacité dans la mise en œuvre de l'UNDAF.

Conclusions

La revue a permis de confirmer que les principaux défis identifiés au moment de la formulation de l'UNDAF 2018-2020 eu égard aux priorités inscrites dans le DSCE et aux politiques sectorielles qui en découlent restent d'actualité.

De nouveaux enjeux qui mobilisent déjà considérablement les efforts des agences du SNU sont à considérer pour la poursuite de sa mise en œuvre de l'UNDAF, notamment la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest; les mutations de l'environnement international tant sur le marché des matières premières que des enjeux géostratégiques sans oublier les écarts et retards que le pays accuse déjà sur le sentier tracé pour son émergence tels que relevés par le Gouvernement dans son évaluation de la mise en œuvre du DSCE.

La revue a relevé également que le niveau de mise en œuvre des effets de l'UNDAF pour la période couverte par la revue est satisfaisante comparé aux interventions conjointes planifiées. En effet, même s'il est difficile de parler d'impact à ce stade de mise en œuvre, les résultats obtenus contribuent significativement aux changements attendus.

Par ailleurs, la revue révèle que la mise en œuvre a été peu efficiente à cause des insuffisances notées sur le fonctionnement des mécanismes de coordination et de gestion y compris l'approche de travail unilatéral des agences du SNU pour la mise en œuvre du plan de travail conjoint. Les contraintes majeures sur lesquelles il est attendu plus d'efforts sont relatives à la mobilisation et à la fédération des énergies et des synergies dans un esprit DaO. En d'autres termes c'est engager/impliquer davantage les parties prenantes dans la planification conjointe et la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan de travail conjoint. C'est aussi chercher à améliorer la coordination et le suivi de la mise en œuvre du plan de travail conjoint. Un autre défi majeur relevé par la revue concerne le financement de l'UNDAF. En effet, l'UNDAF est financé à hauteur de 30% sur un total de USD 402M. Par conséquent 70% (soit USD 283M) reste à mobiliser.

En outre, une revue réaliste des indicateurs pour les ramener au niveau des interventions conjointes avec des données de base et des sources de vérification réalistes est d'une urgente nécessité, afin de permettre de mesurer les effets obtenus à la fin de la mise en œuvre de l'UNDAF.

Recommandations

Eu égard à ce qui précède, les recommandations suivantes s'imposent pour accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs définis dans le cadre de l'UNDAF :

Pour les Nations Unies

Mettre l'accent sur le parachèvement des interventions planifiées pour la seconde phase de l'UNDAF (2019-2020) compte tenu de son échéance 2020 (moins de 18 mois) tout en prenant en compte les évolutions du contexte, notamment la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Revoir le cadre de résultats pour redimensionner les indicateurs et renseigner les situations de référence afin de mieux évaluer les progrès. Des indicateurs traceurs alternatifs pourraient être proposés à la place de ceux qui ne peuvent pas être objectivement renseignés.

Accélérer des initiatives en faveur de la demande des services de santé, de nutrition et d'éducation. Beaucoup d'efforts ont été fournis au niveau de l'offre des services mais les progrès demeurent lents au niveau de la demande. Il est donc nécessaire de mettre un accent sur les stratégies communautaires qui impliquent la participation des bénéficiaires afin de susciter des changements durables dans l'utilisation de ces services.

Intensifier des efforts de plaidoyer et de mobilisation de ressources pour les initiatives ayant le potentiel d'accélérer les progrès vers l'atteinte des résultats.

Impliquer davantage d'autres acteurs (société civile, jeunes, leader communautaires, secteur privé, municipalités, bailleurs, PTFs, etc.) dans la mise en œuvre de l'UNDAF.

Renforcer le lien avec OCHA et acteurs humanitaires pour avancer dans le nexus HDP.

Anticiper le pilotage et l'élaboration de la feuille de route pour la formulation de l'UNDSCF (avant mars 2020) harmonisée avec la préparation et la validation des programmes des agences.

Considérer la mise en place d'un groupe de droits de l'homme pour renforcer le HRBA- voir l'intégration des DDHH dans un des groupes thématiques (genre, VIH, etc.).

Prévoir un espace aux réunions du PMT pour les comptes rendus de fonctionnement des groupes résultats et thématiques dans le but de les redynamiser.

Renforcer le travail avec le groupe S&E et autres groupes sectoriels pour (i) la revue du cadre de résultats – indicateurs, (ii) le rapportage du plan de travail 2019 et 2020 sur UNINFO, (iii) l'intégration LNOB, HRBA, Genre, etc.

Soutenir le gouvernement dans la mise en place d'un cadre de gouvernance des migrations au Cameroun.

Poursuivre et renforcer la collaboration avec le Gouvernement et la Société Civile, dans le cadre de la protection et de la réintégration des migrants de retour au Cameroun.

Pour le Gouvernement

Mettre en place le COPIL et organiser une rencontre sur la contribution de l'UNDAF au DSCE/ODD pendant laquelle seront étudiés les principaux goulots d'étranglement constatés, notamment, les guestions de coordination et de financement de l'UNDAF.

Désigner les points focaux dans les groupes de résultats

Positionnement stratégique pour 2019-2020

Une analyse des nouveaux enjeux relatifs aux évolutions de l'environnement interne et externe invoqués plus haut pourraient justifier la nécessité pour le Cameroun d'opérer des ajustements sur l'actuel UNDAF. A cet effet, les questions suivantes méritent une attention particulière.

C'est ainsi que les analyses relèvent la nécessité, pour le Cameroun d'opérer des ajustements en cours de route dans l'actuel UNDAF quant à sa mise en œuvre d'ici 2020.

Les questions émergentes suivantes méritent une attention particulière pour relever les défis.

Renforcer les quartiers precaires et les espaces periurbains comme forcers transformatrices de développement urbain : A l'instar des pays de la sous-région, le Cameroun connait un rythme d'urbanisation rapide. La population urbaine est inégalement répartie selon les régions avec de nombreuses poches espaces sous intégrés souvent à la périphérie des villes. Les données actuelles montrent que la pauvreté urbaine s'accentue avec comme corollaire une privation des droits. Le SNU devrait renforcer les stratégies et politiques d'urbanisation durable en contribuant à l'évaluation des problèmes urbains dans une perspective multidimensionnelle de façon à appuyer des solutions adaptées au contexte des pôles urbains. En ciblant les poches périurbaines le SNU favorisera une démarche inclusive facilitant l'accès durable aux services sociaux de base et le renforcement des systèmes de protection sociale et la création d'un équilibre infrastructurel sur le plan local (communal et régional).

Converger les efforts de tous vers la prévention et à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale comme préalable du développement durable. Depuis 2013, le Cameroun fait face à une crise sécuritaire et humanitaire inédite qui accroît les facteurs de fragilité dans des Régions déjà en proie à plusieurs menaces. La crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest vient aggraver cette situation et constitue une nouvelle alerte à la cohésion sociale déjà menacée par la détérioration du climat sécuritaire, les conflits interethniques et à la défiance de certaines populations vis-à-vis des institutions. Ce défi requiert une mobilisation générale urgente pour apporter des réponses pertinentes au plan politique et dans les politiques de développement de moyen et long terme.

Réduire les disparités régionales et renforcer l'inclusion sociale : En ce qui concerne la dimension régionale de la pauvreté, les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest, et de l'Adamaoua se distinguent par des taux de pauvreté assez élevés. Dans ces régions, le taux de pauvreté y est plus élevé que la moyenne nationale. Dans l'Extrême-Nord par exemple, le taux de pauvreté est passé de 56% en 2001, à près de 66% en 2007 et 74% en 2014. Développer une véritable politique d'inclusion sociale reste donc un défi majeur à adresser par le Cameroun. Comme préalable, il s'agit d'accélérer l'atteinte des ODD en adressant les causes multidimensionnelles de la pauvreté, en réduisant la vulnérabilité des plus marginalisés, en éliminant les discriminations envers les populations vulnérables dont les femmes et les minorités autochtones et en déployant une véritable politique de protection sociale tout en priorisant l'appui aux « plus marginalisés » d'abord et s'assurer que personne ne soit laissé pour compte.

Maintenir la contribution à la réponse humanitaire d'urgence: Les besoins humanitaires au Cameroun n'ont jamais été aussi élevés. Environ 4,3 millions de personnes, soit une personne sur six, ont besoin d'une aide d'urgence, ce qui représente une augmentation de 30 % par rapport à 2018. La majorité du territoire camerounais - huit régions sur dix - est touchée par l'une des trois crises humanitaires qui se déroulent dans le pays.

Une importante équipe humanitaire est déployée aussi bien dans l'Extrême-Nord qu'à l'Est dont plusieurs Agences du système des Nations Unies et leurs partenaires. Depuis l'élaboration de l'UNDAF, un nouveau front est apparu en Novembre 2017, lorsque la crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest s'est transformée en un conflit armé avec un impact humanitaire majeur. Plusieurs populations Camerounaises sont aujourd'hui déplacées à l'intérieur du pays en raison de ce conflit et d'autres ont trouvé refuge au Nigeria voisin, poussant les vulnérabilités au-delà des zones de crise, y compris dans les zones urbaines. Bien que ces crises sécuritaires soient survenues après l'adoption de l'UNDAF, la réponse humanitaire continue de mobiliser une grande part des interventions du SNU durant la période.

Ne laisser personne pour compte : Dans son rapport intitulé : 'Une seule humanité, des responsabilités partagées', le Secrétaire Général des Nations Unies a identifié « Ne laisser personne pour compte » comme une des responsabilités fondamentales. Cet engagement occupe une place centrale dans le Programme 2030 et nous investit tous d'une nouvelle mission, à savoir venir en aide en priorité aux victimes des crises et à toutes les personnes en situation de vulnérabilité et de risque au Cameroun, de façon qu'elles puissent tirer parti du développement durable à long terme et y contribuer.

Renforcer le Nexus « Humanitaire-Développement-paix » : dépasser le clivage artificiel humanitaire-développement-paix, pour se focaliser sur les personnes les plus vulnérables et ne laisser personne pour compte. La nouvelle façon de travailler se base sur l'articulation et la réalisation de résultats collectifs qui permettront aux parties prenantes de travailler ensemble vers un objectif commun en s'appuyant sur l'avantage comparatif dans un cadre pluriannuel. Ces efforts doivent œuvrer à renforcer les capacités nationales existantes. L'objectif ultime est de contribuer à l'atteinte des ODD.

Les objectifs et résultats identifiés dans le cadre de la stratégie de relèvement et consolidation de la paix (RCP) ont servi des domaines prioritaires pour la formulation des résultats collectifs suivants :

Résultat collectif : D'ici à la fin 2024, les populations affectées par le déplacement forcé recouvrent leurs droits fondamentaux sans discrimination et améliorent leur bien-être physique et social dans les zones de convergence.

Résultats collectifs secondaires :

Pilier 1 : Services sociaux de base

D'ici à la fin de 2024, les personnes vivant dans des zones de convergence ont un accès équitable et durable aux services sociaux de base.

Pilier 2 : Moyens de subsistance durables et opportunités économiques

D'ici à la fin de 2024, les personnes vulnérables vivant dans des zones de convergence ont un accès équitable et durable aux moyens de subsistance et aux opportunités économiques.

Pilier 3 : Protection, cohésion sociale et gouvernance locale

D'ici à la fin de 2024, une bonne gouvernance locale et la consolidation de la paix protègent les droits fondamentaux des populations vivant dans des zones de convergence.

La nouvelle façon de travailler pourra être entamée dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest par la satisfaction de prérequis (retour des populations, accès, sécurité, stabilisation, engagement de toutes les parties prenantes, etc.) et sur la base des critères de choix des zones de convergence. Par ailleurs, une analyse conjointe dans ces deux régions peut déjà être conduite pour obtenir un diagnostic approfondi de la situation (risques ; besoins ; vulnérabilités) qui permettra de formuler des résultats collectifs dans les domaines prioritaires identifiés.

Réaliser le dividende démographique : Le dividende démographique renvoie à l'avantage économique qui résulte d'une hausse des personnes en âge de travailler par rapport aux personnes dépendantes. Le réaliser dépendra en grande partie d'un plus grand accès des jeunes et particulièrement la jeune fille à une éducation et à une formation professionnelle de qualité et

aux soins, y compris santé sexuelle et reproductive. Le système des Nations Unies devrait mettre l'agenda des adolescents et des jeunes au cœur de son action en : (1) soutenant les plateformes et mécanismes de concertation des jeunes de façon à leur donner la voix et stimuler leur créativité ; (2) développant chez les jeunes les attitudes et pratiques positives garantissant l'accès aux services de santé ; (3) engageant systématiquement les jeunes filles et garçons dans les processus décisionnels leur permettant d'influencer les politiques et la mobilisation des ressources en faveur de leurs besoins. Le Gouvernement du Cameroun a saisi la Banque Mondiale et est actuellement en discussion pour formuler le projet SWEDD « Sahel Women Empowerment and Demographic Dividend » au Cameroun. Ce projet qui est mis en œuvre dans 7 pays d'Afrique de l'Ouest, vise à accélérer la transition démographique, de déclencher le dividende démographique et de réduire les inégalités de genre dans la région du Sahel, à travers l'autonomisation des jeunes filles et un accès accrut aux services de santé reproductive.

Améliorer la bonne gouvernance et la redevabilité: le Cameroun est perçu comme pays à risque d'investissement élevé. Le défi à moyen terme est de renforcer la gouvernance locale, renforcer la participation, l'implication et la représentation de toutes les couches sociales, rendre le système plus redevable, réduire la corruption et les multiples rigidités administratives et lutter contre l'impunité, notamment en instaurant des mécanismes de redevabilité (à tous les niveaux, national, régional, communal) et en renforçant l'indépendance de la justice.

Renforcer la gestion des risques environnementaux et les changements climatiques dans les politiques publiques: Le Cameroun fait face à plusieurs contraintes en la matière. Le SNU devrait accompagner le gouvernement en matière de respect de ses engagements dans la lutte contre le réchauffement climatique, la protection et la restauration des écosystèmes fragiles et l'adaptation aux changements climatiques en privilégiant la coordination régionale autour du Bassin du Lac Tchad, en renforçant le partenariat entre le MINEPDED et l'Union Internationale pour la Protection de la Nature et en intégrant la gestion des crises et des catastrophes dans le processus de planification de la 2ème phase de la vison 2035.

Appuyer le Gouvernement dans le processus de planification post DSCE, notamment, en alignant son horizon à ceux des ODD, en intégrant à tous les niveaux l'approche genre dans le processus d'élaboration (Budgétisation, Programme, Suivi-Evaluation, etc.), en renforçant le système de statistique pour améliorer le suivi évaluation des politiques et en mettant l'accent sur l'efficience et l'efficacité des finances publiques ainsi que sur la redevabilité de celles-ci.

Accélérer le processus de décentralisation : Le SNU devra mettre l'accent sur l'accompagnement du processus de décentralisation, tout en assurant l'intégration des ODD dans les plans communaux de développement et la participation des populations locales dans la gestion des ressources et la prise de décisions au niveau des collectivités territoriales décentralisé, de façon à conférer plus de pouvoirs aux communautés pauvres, d'améliorer la gouvernance et de renforcer la consolidation de la paix.

Coordination : Renforcer davantage la coordination entre les entités des Nations Unies et créer de nouvelles synergies afin de contribuer à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et à la prévention des conflits.

